



Lundi 19 octobre 2026

Déclaration des Maires de France

Les violences sans limite qui se sont déchaînées le 17 octobre, à Limoges avec l'incendie de la mairie, à Marseille, à Paris, à Bordeaux, à Lyon, à Grenoble, à Lille, à Nantes, à Calais, en Avignon, et dans tant d'autres communes, ne sont pas des débordements de fin de manifestations. Ces actes très graves ont été prémédités et leurs auteurs, qu'ils soient des « ultras » politisés ou des casseurs venus s'en prendre aux commerces, sont dangereux, organisés, armés, déterminés.

Maires, conseillers municipaux, agents du service public, nous nous engageons tous les jours pour faire vivre nos communes dans la paix et l'unité. Nous sommes aujourd'hui écoeurés et révoltés.

Nous exprimons notre reconnaissance aux services de secours et aux forces de l'ordre. Ils ont lutté sans relâche contre les groupes violents avec des moyens largement insuffisants, parfois au péril de leur propre sécurité.

Nous disons notre solidarité aux commerçants et aux habitants, face aux actes de vandalisme ignobles et aux pillages de leurs biens. Nous les soutenons dans ces heures difficiles pour la reprise de leur activité.

Nous disons notre solidarité à tous les maires et élus locaux qui ont dû faire face en première ligne à ces faits, ainsi que tous les agents communaux qui se sont mobilisés dès la nuit de samedi à dimanche pour réparer des dégâts.

Incendier une mairie, agresser ses agents, les menacer de mort comme à Limoges, sont des actes qui vont bien au-delà du symbole. C'est une attaque organisée contre ce que nous avons en commun de plus précieux : la paix civile et nos libertés publiques fondamentales.

Les violences du 17 octobre ont porté une atteinte grave à la liberté d'expression et celle de manifester, que les manifestants ont souhaité exercer, eux, en respectant l'ordre public. Elles éclipsent les messages qu'ils ont souhaité porter.

La condamnation absolue de ces actes, bien qu'indispensable, est loin de suffire à la paix civile.

Chacun doit prendre ses responsabilités.

La responsabilité de l'exécutif est de garantir le retour à l'ordre public. Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre et montré l'insuffisance criante de leurs moyens d'intervention. Il faut changer la doctrine d'intervention et leur donner réellement les moyens d'agir sur le terrain. Il est aussi indispensable que le travail des services

de renseignement soit pleinement exploité, afin de prévenir les infiltrations de cortèges par des individus dangereux, et de procéder aux interpellations en amont de la manifestation. Le Premier ministre doit répondre aux demandes de rencontre qui lui ont été exprimées par les maires.

La responsabilité de l'autorité judiciaire est de sanctionner les auteurs à la mesure de la gravité extrême de leurs actes.

La responsabilité de toutes les forces politiques, sociales et syndicales est de condamner sans réserve ces agissements et de tout mettre en œuvre dans les prochaines semaines pour participer au nécessaire apaisement dont le pays a besoin. Il est essentiel que la violence ne vienne plus empêcher l'expression d'aspirations sociales dans un pays en tension.

La responsabilité des habitants et de ceux qu'ils ont élus est de se lever contre ces actes qui nous menacent tous et de dire « stop ». Nous devons mobiliser la force civique de notre pays, bien plus puissante que ceux qui sèment le chaos. Les maires y contribueront autant qu'il le leur sera possible.

Maintenant, place aux actes et au rétablissement de l'ordre républicain.

A Saint Jean de CEYRARGUES,

Le Maire

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Philippe", written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE SAINT-JEAN DE CEYRARGUES" around the top and "GARD" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a lion and a sun. To the right of the stamp, there is another handwritten mark that looks like "cur".